

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 99-385 DU 11 AOUT 1999

Chargeant Madame **Marina MASSOUGBODJI**
Ministre de la Santé Publique, de l'intérim de
Monsieur **Félix Essou DANSOU**, Ministre des
Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pour
compter du 11 Août 1999.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

VU : La loi N° 90-032 du 11 Décembre 1990 portant Constitution de la
République du Bénin ;

VU : La proclamation le 1^{er} Avril 1996 par la Cour Constitutionnelle des
résultats définitifs de l'élection présidentielle du 18 Mars 1996.

VU : Le Décret N° 99-309 du 22 Juin 1999 portant composition du
Gouvernement

DECRETE :

Article 1^{er} : Pour compter du 11 Août 1999, Madame **Marina MASSOUGBODJI**,
Ministre de la Santé Publique, est chargée de l'intérim du Ministre des
Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique pendant l'absence de
Monsieur Félix Essou DANSOU.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal officiel.

Fait à Cotonou, le 11 Août 1999

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement.


Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 ; AN 4 ; CS 2 ; CC 2 ; CES 2 ; HAAC 2 ; MMEH-MEHU ;
SGG 4 ; AUTRES MINISTRES 17 ; DEPARTEMENTS 6 ; JORD 1.4